



COMMUNITY COURT OF JUSTICE, ECOWAS
COUR DE JUSTICE DE LA COMMUNAUTE, CEDEAO
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DA COMUNIDADE, CEDEAO

**LIGNES DIRECTRICES POUR LA TENUE
DES AUDIENCES VIRTUELLES À L'INTENTION
DES AVOCATS ET DES PARTICIPANTS**



LIGNES DIRECTRICES POUR LA TENUE DES AUDIENCES VIRTUELLES À L'INTENTION DES AVOCATS ET DES PARTICIPANTS

Conformément aux Instructions pratiques 2020 sur la gestion électronique des affaires et les sessions virtuelles de la Cour de justice de la CEDEAO, les directives suivantes doivent être respectées:

1. Tous les avocats doivent inclure une adresse e-mail dans chaque document qu'ils soumettent à la Cour. Cela est devenu le principal moyen de communication avec les avocats. Voir l'article 3(1), (2) et (3), et l'article 5(3) des Instructions pratiques de 2020.
2. Tous les avocats sont censés prendre contact avec le département du Greffe, avant la date de toute audience virtuelle, pour s'assurer que les conditions suivantes sont remplies pour la bonne tenue d'une audience:
 - a. Pour une résolution visuelle en plein écran, essayez d'utiliser un système informatique (ordinateur de bureau, ordinateur portable ou tablette). L'utilisation d'un téléphone limite la résolution visuelle à une vue en mode portrait uniquement.
 - b. L'utilisation d'un casque avec réduction du bruit de fond est obligatoire
 - c. Pour que l'audience se tienne de manière fluide et ininterrompue avec une bande passante stable, essayez de connecter votre appareil à un réseau Wi-Fi bon et stable.
 - d. Téléchargez Zoom et ouvrez un compte, vérifiez votre compte Zoom avec votre adresse e-mail valide, téléchargez votre photo de profil avec un portrait officiel de l'avocat.
 - e. Le Greffe de la Cour enverra des avis d'audience aux avocats par courrier électronique avec la date et l'heure d'audience, l'ordre du jour et des informations d'accès telles que l'identifiant et le mot de passe de la réunion.
3. Conformément à l'article 5(4) des Instructions pratiques 2020, les avocats doivent se connecter environ 30 minutes avant l'heure de début de l'audience pour procéder aux contrôles de pré-inscription afin de vérifier les éléments suivants:

- a. Qu'ils ont été accrédités/approuvés pour participer en tant qu'avocats et parties. Seuls les participants accrédités seront autorisés à prendre part aux audiences. Voir l'article 5(6) des Instructions pratiques 2020.
 - b. Qu'ils se trouvent dans un environnement calme, exempt de toute forme de bruit de fond et de distraction.
 - c. Qu'ils disposent d'une bonne connexion,
 - d. Qu'ils renomment leurs appareils par leur désignation et leur nom officiel, par exemple « AVOCAT DU REQUÉRANT - Thomas Smith »
 - e. Que tous les documents requis pour l'audience ont été reçus et traités par le Greffe,
 - f. Qu'ils choisissent leurs langues préférées pour l'interprétation,
 - g. Que leur microphone et leur caméra fonctionnent parfaitement,
 - h. Que les avocats sont correctement vêtus selon leur système judiciaire et leur compétence. Voir l'article 6(4) des Instructions pratiques 2020.
 - i. Et attendre l'arrivée des honorables Juges.
4. Pendant l'audience, les avocats veillent à ce qui suit:
- a. Que leur microphone est mis en sourdine et que la caméra est désactivée, pour maintenir le décorum et assurer que la bande passante est assez forte pour la bonne tenue de l'audience virtuelle.
 - b. Que les avocats doivent uniquement utiliser l'icône « LEVER LA MAIN » pour demander la parole à la Cour et ne doivent parler que lorsque la Cour leur en donne l'autorisation.
 - c. Le microphone et la caméra de leur appareil ne doivent donc être activés QUE lorsqu'ils s'adressent à la Cour et désactivés à nouveau immédiatement après. Voir l'article 6(3) des Instructions pratiques 2020.
 - d. Parlent lentement pour permettre les interprétations simultanées. Voir l'article 6(5) des Instructions pratiques 2020.
5. Personne n'est autorisé à partager quelque dossier que ce soit, ni à enregistrer des débats sans l'approbation expresse de la Cour. Voir l'article 7(2) des Instructions pratiques 2020.



COMMUNITY COURT OF JUSTICE, ECOWAS
COUR DE JUSTICE DE LA COMMUNAUTE, CEDEAO
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DA COMUNIDADE, CEDEAO

10 Dar Es Salaam Crescent,
Off Aminu Kano Crescent,
Wuse II, Abuja - Nigeria.
PMB 567 Garki, Abuja

© 2021



info@courtecowas.org, Registry@courtecowas.org



[@courtecowas](https://twitter.com/courtecowas)



www.courtecowas.org